

COSEG MELUN

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU

DU MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2013

SALLE DE REUNION DE LA CAS MELUN

C.R. N° 73

PRESENTS MESSIEURS : CLEQUIN J.PIERRE , ELLUL SIMON , MENARD JACKY ,
JONNARD ALAIN , HAAS DANIEL .

ORDRE DU JOUR :

- 1) SUBVENTION CONSEIL GENERAL
- 2) VIE DES SECTIONS
- 3) QUESTIONS DIVERSES

OUVERTURE DE LA SEANCE A 18 H 00 :

1)ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS DU CONSEIL GENERAL AUX SECTIONS :

<u>FOOT RENARDIERES :</u>	452 €
<u>RANDO PEDESTRE :</u>	336 €
<u>PLONGEE :</u>	324 €
<u>V.T.T. :</u>	302 €
<u>TENNIS :</u>	173 €
<u>CYCLO MELUN :</u>	171 €
<u>SQUASH :</u>	163 €

- Pour la section CYCLO RENARDIERES , le COSEG MELUN donnera 171 € comme indemnisation compensatoire.

- Pour la section BALL-TRAP, le conseil général n'a pas attribué de subvention.

Le bureau du COSEG décide de donner une dotation compensatoire de 171 €.

Mais demande à cette section d'avoir d'autres adhérents pour toucher une subvention.

2) LA VIE DES SECTIONS :

* SECTION KARTING :

Conformément au dernier C.R. J.PIERRE CLEQUIN a pris contact avec le président de la CAS et le président de la section KARTING.

L'Open de KARTING par équipes est prévu début OCTOBRE, la CAS souhaite compte tenu du solde financier du COSEG que nous prenions en charge dès cette année les infrastructures.

La location de la piste (environs 3000 € pour 2014).

Le président du KARTING est d'accord sur le principe d'une participation financière de la Section.

La facture du KARTING devra être faite au nom du COSEG MELUN.

* SECTION BADMINTON :

Cette section a donné avec retard ses chiffres 2012.

Le chèque d'acompte de 375 € de subvention expédié le 12 Mars 2013 n'a toujours pas été encaissé (fin Août).

Cette section n'a pas payé sa cotisation 2013 au COSEG de 54,00 €, malgré une relance faite le 19 Juin 2013 par le trésorier du club aucune réponse.

Le solde de la subvention est toujours bloqué à ce jour.

* SECTION STEP :

Le bureau est d'accord pour payer les 334,80 € des factures de Mme PEZANT.

Mais le bureau du COSEG demande à la responsable de cette section qu'il serait souhaitable que les salariés souscrivent une assurance couvrant les pertes de salaire

Une nouvelle demande de ce type ne serait pas recevable.

* SECTION BASKET BALL :

Suite au Mail reçu le 9/9/ 2013 du président de cette section demandant l'achat de 2

Paniers répondant aux normes de sécurité coût des matériels environ 3000 € .

C'est pourquoi la section demande une subvention à titre exceptionnelle du montant 2000€.

Le bureau prend acte de cette demande .

Mais demande auparavant que la section nous présente l'accord du propriétaire des locaux

Pour la mise en place de ces matériels .

* SECTION VOLLEY BALL :

Suite au départ de Mme DANIELA BORY présidente de cette section , une nouvelle A G

Fut faite avec un nouveau bureau : sont élu :

PRESIDENT : THOMAS PAULO

SECRETARE : PIERRE-EMILE LHUILLIER

* SECTION DANCE AFRICAINE :

Suite au courrier de la présidente de la section , nous relatant les problèmes de professeur pour ces cours de cette année 2013 .

Le professeur étant en stage à partir d'OCTOBRE 2013 à JUIN 2014.

Le président du COSEG prendra contact avec la présidente pour trouver une solution .

3) QUESTIONS DIVERSES :

* ZOUMBA :

La SLV 12 a demandé verbalement si le COSEG peut prendre en charge 8 séances d'initiation .

Le bureau trouve que 8 séances c'est trop , 1 voire 2 au maximum .

Le bureau demande à pouvoir contacter la personne qui souhaite ouvrir cette section .

Nous faire un projet de cette activité .

* LA BACOTTE SE DEROUlera LE DIMANCHE 27 SEPTEMBRE A BOIS LE ROI.

LE SECRETARE

ELLUL SIMON

LE PRESIDENT

CLEQUIN J.PIERRE